

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – Logement (6.2)

Arrêté du 27 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 17 octobre 2012, Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 3 mai 2007, Arrêté du 24 décembre 2012

A INFORMATIONS GENERALES	
N° de rapport : EG20F17A Valable jusqu'au : 19/06/2027 Type de bâtiment : Maison Individuelle Nature : Maison Année de construction : 1850 Surface habitable : 156,95 m ²	Date du rapport : 20/06/2017 Diagnostiqueur : GUILHOT Edouard Signature :
Adresse : chemin BARTOUILH, "Maison Crestia", 64410 POURSIUGUES-BOUCOUE INSEE : 64457 Etage : N° de Lot :	Référence ADEME :
Propriétaire : Nom : Indivision CORDELIER, chez Mme DUPARCO Chantai Adresse : 140 route de Pimbo, 40320 LAURET	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu): Nom : Adresse :

B CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE

Obtenues au moyen des factures d'énergie du logement des années du 01/01/2015 au 01/01/2016, prix des énergies indexés au 15/08/2015

	Moyenne annuelle des consommations <small>(détail par énergie dans l'unité d'origine)</small>	Consommation en énergie finale <small>(détail par énergie et par usage en kWh_{ep})</small>	Consommation en énergie primaire <small>(détail par usage en kWh_{ep})</small>	Frais annuels d'énergie <small>(TTC)</small>
Chauffage	GPL 900 litre Bois 8 stère	GPL 6 210 Bois 13 440	19 650	1 750,00 €
Eau chaude sanitaire	GPL 700 litre	GPL 4 830	4 830	1 050,00 €
Refroidissement				
Consommations d'énergie pour les usages recensés	GPL 1 600 litre Bois 8 stère	GPL 11 040 Bois 13 440	24 480	2 800,00 € ⁽¹⁾

⁽¹⁾ coût éventuel des abonnements inclus

Consommations énergétiques <small>(en énergie primaire pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement)</small>	Emissions de gaz à effet de serre (GES) <small>pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</small>
Consommation réelle : 155,97 kWh _{ep} /m ² .an	Estimation des émissions : 20,36 kg _{eqCO2} /m ² .an
<p>Logement économe Logement</p> <p>Logement énergivore</p>	<p>Faible émission de GES Logement</p> <p>Forte émission de GES</p>

